



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Armées

Décrets portants nominations de l'inspecteur général des forces armées, du commandant de la deuxième région militaire et du commandant supérieur de l'opération Koundjouare.

1-Par décret numéro 2023-108/PR portant nomination de l'inspecteur général des forces armées, le général de brigade KOLEMAGAH Kassawa est nommé inspecteur général des forces armées

2-Par décret numéro 2023-109/PR portant nomination du commandant de la deuxième région militaire, le colonel GNASSINGBE Malibada est nommé commandant de la deuxième région militaire

3-Par décret numéro 2023-110/PR portant nomination du commandant supérieur de l'opération Koundjouare, le colonel KOMBATE Latièmbé est nommé commandant supérieur de l'opération KOUNDJOARE

Arrêtés portants nominations des chefs de formation au sein des Force Armées Togolaises.

1-Par arrêté numéro 23-00514/MINARM/SGA/23, le lieutenant-colonel KADANGA N'Guwaki est nommé commandant du premier bataillon d'intervention rapide (1er BIR)

2-Par arrêté numéro 23-00513/MINARM/SGA/23, le lieutenant-colonel ATAFAI Tchangani est nommé commandant du deuxième bataillon d'intervention rapide (2ème BIR)

3-Par arrêté numéro 23-00515/MINARM/SGA/23, le lieutenant-colonel ATTA Abalo est nommé chef de corps du troisième régiment d'infanterie (3ème RI)

4-Par arrêté numéro 23-00512/MINARM/SGA/23, le lieutenant-colonel LABARBORE Matéyedou est nommé chef de corps du régiment de soutien et d'appui (RAS)

5-Par arrêté numéro 22-00511/MINARM/SGA/23, le lieutenant-colonel AOUI Essonani est nommé chef de corps du régiment commando de la garde présidentielle (RCGP)

6-Par arrêté numéro 23-00517/MINARM/SGA/23, le lieutenant-colonel SEHOU Ani est nommé commandant du centre d'entraînement aux techniques de tirs opérationnels et de combats (CETTOC)

7-Par arrêté numéro 23-00516/MINARM/SGA/23, le chef de bataillon QUINDAH Djoliba est nommé adjoint au commandant le centre national d'instruction (CNI)